

LE MOT EN HAINE (N)

Le « mot en N » est lourd de sens et d'histoire.

Il existe un mythe tenace dans la francophonie selon lequel le mot en « N » n'est pas aussi violent en français qu'en anglais. Cependant, comme nous le rappelle l'honorable Michaele Jean qui fut la première (et jusqu'à maintenant la seule) personne d'ascendance africaine à être nommée Gouverneure générale du Canada, la vérité est qu'il n'y a pas de différence entre le champ de coton aux États-Unis et la plantation de canne à sucre à la Martinique, en Guadeloupe ou à Saint-Domingue (Haïti), ou de caoutchouc au Congo Belge. Mme Jean nous rappelle que pendant le colonialisme, la France et la Belgique ont commis certaines des pires exactions et atrocités dans ses colonies noires contre leurs esclaves, où le "N" frappait en français aussi brutalement que le claquement de leurs fouets ou de la coupure de leurs haches.

La province de Québec a eu une présence d'ascendance africaine depuis sa création en tant que Nouvelle-France au début des années 1600. À cette époque, la plupart des esclaves vivaient dans les villes. À Montréal, des hommes, des femmes et des enfants étaient achetés pour servir principalement comme serviteurs dans les familles des officiers militaires, des marchands, de certains membres du clergé et dans les communautés religieuses. Ils étaient désignés par le mot "N" comme ils l'étaient dans les colonies britanniques.

Le mot « N » est même apparu dans l'article 47 de la capitulation de Montréal (1760) décrivant les esclaves que les citoyens français vaincus étaient autorisés à conserver comme propriétés.

De nos jours, l'utilisation du mot « N » est tout à fait de rigueur au Québec.

Par exemple, une plainte de 2005 à la décision de radiodiffusion concernant l'utilisation du terme « GANGS DE N » par Télé-Québec lors d'une de ses émissions régulières, est encore plus révélatrice des stéréotypes enracinés des Noirs dans la société québécoise.

Jusqu'à ce qu'une décision de 2017, le Québec était la seule province canadienne qui comportait 17 emplacements géographiques contenant le mot « N ».

Le 26 octobre 2020, à la suite d'une plainte d'un citoyen noir à Radio Canada, le « Protecteur des services français » de la SRC a convenu que le « mot N » est une insulte inexacte et déshumanisante et qu'il ne devrait pas être utilisé sur les ondes pour décrire une personne noire. Le 13 juillet 2022, CBC/Radio-Canada s'est excusée pour l'utilisation répétée du mot N dans une émission de Radio-Canada en 2020, mais a déclaré qu'elle ferait appel de la décision du CRTC liée au segment, affirmant que le régulateur avait outrepassé son autorité.

Le 23 septembre 2021, une enseignante d'histoire à l'Université d'Ottawa, a employé le « mot en N » dans le cadre d'un cours en ligne. Elle voulait, selon elle expliquer que certaines communautés s'étaient réappropriées des termes, comme le « mot en N ». La professeure fut suspendue quelques jours plus tard, à la suite d'une plainte d'une étudiante à ce sujet. Cette

suspension a créé un vif débat quant à l'utilisation du mot tabou entre les murs universitaires. Le gouvernement du Québec a très rapidement passé une loi pour sauver « la liberté d'expression » dans nos Universités.

Cependant, le mot « N » a parfois été réapproprié dans la littérature autant en français qu'en anglais par des personnes d'ascendance africaine vivant au Québec. Ces derniers sont malheureusement devenus des exemples pour certains membres de la majorité blanche que l'utilisation du mot en « N » au Canada français est pleinement acceptable.

Il est bien vrai que des mots, choquants ou non, peuvent avoir des significations différentes selon le locuteur et le contexte. Pourtant, il y a une indéniable laideur, ancrée dans l'histoire, au mot « N » si désinvolte et fréquemment utilisé sur les ondes québécoises et au-delà. Le sujet de l'influence des médias sur le racisme dans notre société est important dans la recherche et cible les préjugés des médias.

Il y a des milliers de termes qui sont identifiés comme des insultes, y compris ceux basés sur la race comme "le mot en N". Les insultes blessent et dégradent leurs cibles, les faisant se sentir humiliées, déshumanisées, impuissantes et réduites au silence. L'insulte est une sorte de discours de haine qui a des propriétés particulières, et l'utilisation du mot « N » dans les médias contribue à la négrophobie et les incidents et crimes haineux dont les personnes noires en sont victimes 2 fois plus que tous autres groupes au Canada

Le mot "N" est "le mot le plus sale, le plus sale et le plus méchant de la langue anglaise". C'était le point de vue du procureur Christopher Darden lorsque la question de prononcer le mot N a été soulevée lors du procès pour meurtre en 1995 de la star du football américain OJ Simpson.

Les médias anglophones du monde entier utilisent le terme "N-word" depuis des décennies sans affecter la qualité ou l'intégrité de leur journalisme ni la liberté d'expression de leur journaliste.

Mme Chair le secrétariat du recours collectif noir demande que le rapporteur spécial aux Nations Unis dénonce l'utilisation du mot en N dans la francophonie Canadienne. À moins que le Canada ne proscrive et ne sanctionne l'utilisation du mot "N" COMPLET par les radiodiffuseurs publics canadiens lors de tout type de représentation, les demandeurs soutiennent qu'elle tolère simplement l'utilisation par les médias d'un mot haineux qui a une 600 ans d'histoire dans l'histoire de ce pays, contribuant ainsi à la propagation du racisme anti-noir au Canada.